

COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 29 novembre 2021

La CGN présente une première romande

La saison 2021 de la CGN est marquée par un premier semestre en net recul en raison de la pandémie. Toutefois, l'entreprise a amorcé à l'été une reprise dynamique et conclut sa saison en retrouvant, sur certaines prestations, le niveau de 2019. L'ambition affichée est claire : dépasser les niveaux d'avant-crise dès l'an prochain, pour autant que les circonstances le permettent. Ainsi en 2022 de nouveaux instruments de tarification - dont une première romande - et un horaire optimisé s'inscriront au service d'une approche « 4 saisons » : la CGN vise désormais à proposer, en complément de prestations de transport fiables, des expériences uniques toute l'année. Pour ce faire, elle valorisera davantage encore sa flotte historique, qui retrouve avec le « Rhône » l'un de ses joyaux dès le mois de février prochain.

Signaux positifs sur l'offre de loisir

La fréquentation des lignes de la CGN reste en retrait par rapport à 2019 et donc à la période d'avant-crise. Toutefois, la diminution est moins forte que la moyenne nationale, puisqu'elle ne s'inscrivait plus, en septembre, qu'à -7% pour octobre. Pour Benoît Gaillard, président du Conseil d'administration de la CGN, la rapidité de réaction et la capacité d'innovation ont payé : « En relançant dès que possible l'ensemble de notre offre et en misant en priorité sur les publics du pourtour lémanique et de la Suisse entière, nous avons été au rendez-vous des nouvelles attentes de nos passagers. Nous en voyons les premiers fruits, puisque nos chiffres de fréquentation sont au-dessus de la moyenne de la branche cet automne ». Le segment touristique a ainsi remonté la pente : malgré un printemps avec un fort retrait de -29% par rapport à 2019, le niveau atteint est comparable à l'automne 2019. Les locations privées connaissent également une reprise marquée.

Une première romande pour accélérer la reprise dans le transport public

En revanche, les lignes transfrontalières de transport public connaissent une utilisation inférieure de 20% à celle de 2019. Les restrictions sanitaires, l'augmentation du télétravail et des changements d'habitude figurent parmi les facteurs explicatifs. « Le maintien de nos services de transport public durant toutes les périodes de confinement ou semi-confinement a démontré notre fiabilité », estime Benoît Gaillard. « C'est un atout auquel s'ajoutent les développements prévus dès 2023, avec des améliorations de cadence, de capacité et de confort : nous avons d'excellentes bases pour amener ou ramener les passagers vers le transport public une fois que la crise sera derrière nous ».

C'est au service de cette reconquête que la CGN inaugure une nouvelle offre flexible pour les traversées lacustres. Le principe est simple : dès le plafond défini atteint, le client voyage gratuitement à volonté et profite des avantages d'un abonnement, sans avoir eu besoin de s'engager à l'avance.

Ainsi les passagères et passagers des lignes N1 Lausanne-Evian, N2 Lausanne-Thonon et N3 Nyon-Yvoire n'ont ainsi plus à se soucier de la fréquence à laquelle ils comptent naviguer. Il leur suffit d'un clic dans l'app au début de leur trajet, et d'un autre à la fin — l'app FAIRTIQ s'occupe du reste.



Sur la base du trajet parcouru, celle-ci calcule automatiquement le bon prix pour le voyage et le nombre de traversés effectués, puis offre les voyages gratuits pour le reste du mois civil dès que le plafonnement est atteint.

Andreas Bergmann, Directeur général, souligne : « Avec ce nouveau service, nous voulons nous adapter aux nouvelles habitudes et à la difficulté, pour certains, de s'engager de manière mensuelle dans une période où l'incertitude reste élevée ». Ce système est une première en Suisse romande et parmi les compagnies de navigation du pays. Après le lancement de billets dégriffés pour sa clientèle transfrontalière occasionnelle, la CGN se réjouit de cette collaboration qui illustre une utilisation pragmatique et centrée sur les usagers des outils numérique.

Un nouvel horaire touristique dès le 12.12.2021

Avec 7 bateaux Belle Epoque sur le lac en service cet été, Mr. Andreas Bergmann, présente un nouvel horaire pensé en termes de « produits touristiques » et non plus de « trajets ». Toute la construction de l'horaire a en effet été réalisée en partant des demandes des passagers, partenaires et tours opérateurs qui ont été interrogés.

La nécessité de boucles durant entre 1 et 3 heures est l'un des principaux constats. Ainsi dans le Haut Lac trois produits réguliers seront offerts de 3h et 2h plusieurs fois par jour, et à Genève, à côté des Geneva Tours d'1h, de nouvelles croisières de 2h ont été créées l'après-midi et en début de soirée, pour profiter d'afterworks au coucher du soleil.

L'autre point d'attention a été la régularité, que ce soit en termes de cadencement, en offrant des départs toujours à la même minute sur un grand nombre de courses, que de dessertes des débarcadères notamment sur les deux rives genevoises. Enfin, mieux connecté, avec le MOB à Montreux, autre haut-lieu touristique, ainsi qu'avec les CFF sur l'ensemble des débarcadères principaux.

La CGN prend le tournant « 4 saisons »

Enfin, afin de ne plus tout miser uniquement sur les quelques mois de belle saison, la CGN proposera davantage de croisières tout au long de l'année. Ainsi, en hiver, en plus des traditionnelles croisières fondues, la CGN propose des croisières spéciales en marge des marchés de Noël de Genève et Montreux ainsi que des événements pour les fêtes de fin d'année, jusqu'au nouvel an russe. Le tout sur des bateaux décorés dans une atmosphère chalet pour l'occasion.

Suivront, dès février, des courses spéciales pour la remise en service du bateau Rhône et de nombreuses autres surprises avant la reprise de la pleine saison au printemps et le retour de la fameuse parade navale.

Contact

Florentine Baron Pailhès, Directrice Marketing
+41 76 573 72 98
fbaronpailhes@cgn.ch

Service presse
+41 21 614 62 13
presse@cgn.ch



Annexe :

N1 Lausanne-Evian : Le plafonnement est fixé à **CHF 315.- par mois** (2ème classe*). Un peu moins de 9 allers-retours* à payer et ensuite voyager gratuitement le reste du mois.

N2 Lausanne-Thonon : Le plafonnement est fixé à **CHF 315.- par mois** (2ème classe*). Un peu plus de 6 allers-retours* à payer et ensuite voyager gratuitement le reste du mois.

N3 Nyon-Yvoire : Le plafonnement est fixé à **CHF 255.- par mois** (2ème classe*). Un peu moins de 10 allers-retours* à payer et ensuite voyager gratuitement le reste du mois.

* prix plein, sans abonnement ½ tarif